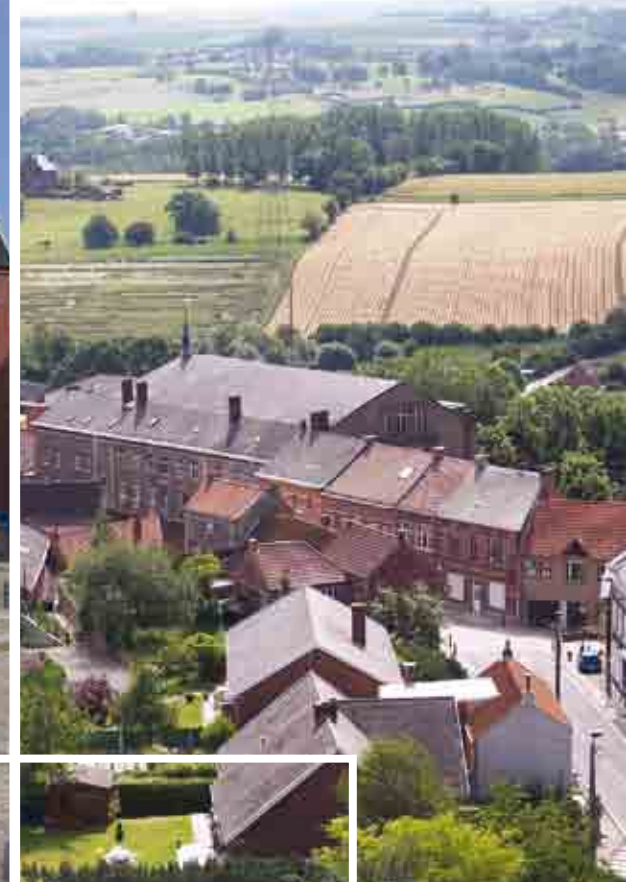


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Décembre 2009



n°76

sommaire



DROITS DE L'ENFANT



SEMAINE DE 'ARBRE



ENFANTS DE TCHERNOBYL



EDITO

LE COQ DE VINCENT STREBELL ET LA THÉORIE DE LA RELATIVITÉ : UNE HISTOIRE VRAIE !

Il y a quelques semaines, en visite chez un membre de ma famille, je me vois offrir un cadeau particulièrement original et encombrant : un coq métallique de plusieurs kilos à l'esthétique douteuse. En guise de compliment d'usage, on me sert : « Après tout, tu es le bourgmestre et c'est l'emblème de la Wallonie ; tu trouveras bien une place où le caser... ».

Ce coq n'avait pas d'histoire ; on ne savait plus du tout d'où il venait : la fancy-fair de l'école de « Les Bons-Villers », un moment d'égarement lors d'une brocante locale, à moins qu'il ne provienne de l'héritage de tante Clémentine ou de bobonne Léona... ?

Il n'avait pas d'histoire mais devait-il avoir un avenir ??? Quel beau défi ! Vous commencez à me connaître, je suis un homme de défi...

En septembre avait lieu à Ittre, l'inauguration des œuvres de Vincent Stroebeel : les statues monumentales.

C'est alors qu'à l'instar du célèbre Raymond Souplex, dans l'émission mythique de l'ORTF : « Les Cinq Dernières Minutes » (je vous parle des années soixante...), je m'exclamai en frappant mon poing dans la main : « Mais c'est bien sûr » !!!

Quelques semaines plus tard, le coq trônait dans le hall du Centre Administratif, devant le secrétariat.

Je me précipite pour annoncer la bonne nouvelle, lançant à la cantonade : « C'est un cadeau de Monsieur Stroebeel ».

- Oui, il est venu ce matin.
- Non, il n'a pas demandé à nous voir, il était pressé...
- Oui, c'est l'une de ses rares œuvres figuratives.
- Oh le beau geste de sa part !
- Ne surtout pas oublier de lui envoyer un courrier de remerciement...

On se penche avec admiration sur le bel animal. On se déplace pour varier l'angle de vision, on le touche délicatement du bout des doigts, presque étonnés de notre propre audace...

Un coq d'une telle engeance, pensez-vous, ça ne se lutine pas, Monsieur !

- Ah oui, c'est très différent de ce qu'il nous a montré.
- Et pourtant, et pourtant, il y a quand même quelque chose... quelque chose... comment dirais-je... de transcendantal, voilà le mot que je cherchais. Mais de transcendantal au sens « Kantien » du terme, bien entendu !

Et l'on s'épanche en compliments dithyrambiques devant le superbe gallinacé.

Dernier épisode : le coq a été déplacé... Un œuvre de cette valeur, dans un endroit de grand passage. Vous n'y pensez pas, c'est tenter le diable !

Aujourd'hui, il est installé au sommet de la verrière devant le bureau du bourgmestre, comme ses congénères perchés sur les clochers des églises.

De là, il jette un regard goguenard et profondément humain sur Ittre et ses concitoyens.

Chaque fois que j'ouvre la porte de mon bureau, on se regarde avec malice ; on a enfin et définitivement compris que ce qui fait la valeur des choses, c'est essentiellement le regard que nous leur portons.

Petite phrase toute simple mais violemment révolutionnaire que je vous invite à méditer.



> **Axel François, votre Bourgmestre et Echevin de l'enseignement**



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT



En effet, toutes les 6 secondes, un enfant meurt de faim sur notre planète alors qu'il y a assez d'argent pour nourrir tout le monde.

Il y a assez d'argent, de moyens scientifiques pour éviter tous ces drames, pour vacciner contre les maladies tous les enfants, les envoyer dans des écoles et leur apprendre un beau métier.

Cela, les gens de notre génération ne sont pas encore parvenu à le faire, c'est désolant...

C'est vous les jeunes qui allez réaliser ce rêve, notre rêve.

Et pour commencer laissons s'envoler les ballons !!!

> **Axel François, Bourgmestre**

Mes enfants, Mes Amis,

C'est aujourd'hui le 20^{ème} anniversaire de la charte des droits des enfants.

Il y a vingt ans, la plupart des nations du monde, ont décidé d'écrire un document sur lequel on retrouvait toutes les recettes du bonheur.

Le bonheur, c'est le droit de tous les enfants du monde et de tous les adultes qu'ils seront plus tard à devenir des êtres heureux.

Etre heureux, pas seulement parce qu'on est riche, pas seulement parce qu'on est né, par hasard, dans un endroit où la vie est plus facile, plus simple...

On a tous ce droit, qu'on vive à New-York ou à New Delhi, à Bruxelles ou à Kinshasa, à Rio de Janeiro ou à Pékin, à Ottawa ou Piunyang, à Wellington ou au fin fond de l'Amazonie.

Nous avons tous droit à ce même morceau de bonheur.

Cet objectif merveilleux, le plus beau, le plus juste, nous voulons le mener avec vous.

Avec les enfants qui demain seront grands, qui seront à notre place.

Nous avons été comme vous, sans doute, des petits garçons ou des petites filles turbulents, distraits, rêveurs ; nous avons, comme tout le monde, connu des chagrins, des joies, des colères, des tendresses.

Il nous est resté de tout cela une part de rêve ; cette part de rêve que vous tenez dans votre main, ce message d'espoir qui va s'envoler et se poser, tantôt dans un jardin, tantôt sur un balcon ou sur le capot d'une voiture...

Aujourd'hui, les enfants de notre Commune vont semer de l'espoir et de l'amour. Ces petites graines vont germer partout.

Il faut semer partout, encore et toujours, et pas seulement aujourd'hui. Vous êtes les semeurs d'aujourd'hui et le moissonneurs de demain.

Quand on interroge les enfants sur leurs préoccupations :

La première, c'est la famille. Avoir une famille ; un papa et une maman pour les aider à grandir.

Savez-vous que des dizaines de millions d'enfants n'ont pas cette chance.

Aujourd'hui, dans notre société du 21^{ème} siècle, où l'on envoie des astronautes dans l'espace et sur la lune, des dizaines de millions d'enfants vivent dans la misère, dans la rue, mangent ce qu'ils trouvent dans les poubelles, vivent de mendicité, travaillent déjà, à l'âge où vous entrez seulement à l'école primaire .

Avoir une famille, cela vous l'avez tous, même si pour certains d'entre vous papa et maman ne vivent plus ensemble.

N'oubliez jamais que, pourtant, ils vous aiment tous les deux du même amour et que vos grands-parents, eux aussi, vous adorent.

Mes enfants,

Vous avez peut-être vu à la T.V. ce message d'un monsieur représentant un organisme mondial qui comptait 6 secondes, en précisant qu'un enfant venait de mourir de faim.



CONSEIL CONSULTATIF DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Le conseil consultatif Solidarité Internationale de la commune de Ittre s'est donné trois pistes de travail :

- La commune, ses citoyens, ses associations, ses écoles, son CPAS et son centre culturel.
- Les communes avoisinantes, en particulier Braine-le-Château avec qui nous organiserons une nouvelle fête de la solidarité internationale le 24 avril 2010.
- Le monde international en général en soutenant des projets.

Cette année, nous poursuivrons nos contacts avec les citoyens, les associations de la commune sensibles à la Solidarité Internationale ainsi qu'avec les demandeurs d'asile au travers du CPAS en les invitant à participer à nos activités afin de promouvoir le vivre ensemble dans nos villages.

Nous projetons d'engager une réflexion auprès de vous sur la question des causes de l'exil, de l'immigration car il nous semble qu'il n'y ait pas mal de lieux communs à clarifier et/ou déconstruire. Qu'en pensez-vous ?

Nous voudrions informer et sensibiliser les élèves de nos écoles à la problématique Nord Sud et promouvoir la rencontre et l'interrogation entre enfants de nos régions privilégiées et enfants de régions moins favorisées en initiant une correspondance entre les élèves d'une classe de Ittre et les élèves d'une classe en Afrique où séjourne une de nos membres.

Nous continuerons à encourager nos jeunes membres ou citoyens actifs dans le Sud à témoi-

gner de leurs expériences soit par des conférences, soit par des articles dans le Petit Tram ou le Bulletin Communal.

Mais nous voulons faire plus.

Alors si vous êtes une association de la commune ou une personne compétente dans la solidarité internationale parce que vous êtes engagée dans une ONG ou que vous agissez au travers d'un groupe ou même seule, nous vous invitons à nous faire connaître vos actions que nous pourrions soutenir.

En effet, nous pourrions coopérer aux projets bien rodés de communes avoisinantes ou nous associer à des ONG mais il est plus important pour nous d'avoir nos propres projets même si nos moyens sont limités. Nous voulons soutenir des projets dans le respect et l'écoute du partenaire, basé sur un partenariat fondé sur l'échange et initiés dans la mesure du possible par vous, associations ou citoyens de Ittre.

Un de nos membres séjourne pour l'instant au Mali et nous informe régulièrement de son travail, un ancien membre se trouve en Thaïlande. Par ces voies, nous restons en contact avec des projets dans le sud auxquels nous pourrions répondre en connaissant les partenaires sur place.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de vos projets ou actions.

> Pour le conseil consultatif Solidarité Internationale : Lolita Iven-Abramowicz

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE COMMUNALE

Les locaux flambant neufs de notre école communale d'Ittre sont fonctionnels depuis novembre 2009.

L'administration communale à la plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle et à la journée portes ouvertes le samedi 9 janvier 2010 de 10h à 18h.

N'hésitez pas à visiter cette école lumineuse, aérée et accueillante pour les enfants de notre village.

Rue de Baudémont, 4 à 1460 Ittre (entrée par la rue Jean Jolly).



RAPPEL

TRANS'ITTRE: UN MINIBUS COMMUNAL À LA DISPOSITION DE TOUS NOS CONCITOYENS DE 0 À 99 ANS !!!

Plus d'une centaine de personnes profitent chaque mois de ce service communal.

Rappel : Sur un simple appel téléphonique au 0471 47 50 13 (entre 9 et 11 heures), pour le prix symbolique de 1 euro, **Trans Ittre** peut vous conduire où vous le souhaitez.

Nous respectons l'ordre de priorité suivant : les demandes à caractère : médical, social, professionnel, de loisir.

Le minibus est disponible les lundis, mardis en après-midi de 14 à 18 heures. Les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 à 18 heures.

Un nombre maximum de 50 utilisations est autorisé ; ceci afin que le bénéfice de ce service soit réparti sur l'ensemble de la population (comptabilisation à partir de septembre 2009).

POTAGER COMMUNAL

Étant régulièrement sollicité par des concitoyens n'ayant pas la possibilité de créer leur propre potager, la commune envisage la possibilité de mettre à disposition de ces personnes, un terrain public.

Ces « jardins publics », seraient accessibles moyennant une participation financière minime.

Les personnes intéressées par ce projet, sont invitées à retourner le talon réponse ci-joint à l'Administration Communale d'Ittre, c/o Anciaux Alain, rue Planchette, 2 à 1460 ITTRE.

> Axel François, votre Bourgmestre

BULLETIN-RÉPONSE

Oui, une telle initiative m'intéresse sur le territoire de :

- Virginal
 Ittre
 Haut-Ittre

Nom :

Adresse :

.....

Tél./Gsm :

E-mail :



SENTIER DIDACTIQUE DU PARC BAUTHIER



Ce 28 novembre a eu lieu en présence du Député Provincial Alain Trussart, l'inauguration du sentier didactique du Parc Bauthier. Je ne peux que remercier la Province du Brabant wallon pour son intervention financière. Je ne peux oublier le rôle essentiel de Thierry Meunier qui a soutenu mon projet auprès de l'administration provinciale.

Buts de ce projet :

- Permettre à notre population de se promener, de se détendre, de jouir d'un espace naturel qui leur appartient à proximité du centre du village.
- Permettre à nos institutrices et instituteurs d'avoir à portée de main un lieu fantastique pour faire découvrir un espace naturel situé juste à côté des écoles communale et libre. Un lieu où ils pourront développer de nombreux projets didactiques et pédagogiques
- De faire prendre conscience à tout un chacun de la richesse naturelle de ce petit parc d'un peu plus de deux hectares. Espace très riche par sa diversité. En moins de 100 mètres, nous passons, d'un jardin à la française, à une zone humide importante, ensuite à un bois très riche en plantes diverses mais aussi à une charmille avec des régénérations naturelles de houx et d'ifs. Enfin à une lisière propice à nos oiseaux avec une valeur ajoutée par la présence d'une haie de charmes têtards au bord du Ry Ternel.

Un élément important est à mettre en exergue, la préparation du travail, l'abattage des arbres, la sécurité des sentiers, la réalisation du sentier et des

panneaux, tout a été effectué par deux entreprises de notre entité. Et en plus, par des jeunes entrepreneurs. Je remercie, Messieurs Penasse, Poisson, Florkin pour leur travail. Je tiens aussi à remercier la touche de finesse de Madame Isabelle Cano, graphiste pour la réalisation, avec beaucoup de patience, des panneaux didactiques.

2010 : Année Internationale de la Biodiversité

Ce site du Parc Bauthier, n'est en fait qu'un microcosme de ce que l'on a la chance de connaître au sein de nos trois villages. En moins de six mois, deux sites importants de notre commune sont mis en valeur. Il y a bien sûr l'inauguration de ce sentier didactique mais aussi la remise en gestion à la commune du Bief Robinson – un bief de l'ancien canal Charleroi Bruxelles.

2010 sera une année importante pour la Conservation de la Nature. Car 2010 sera l'Année Internationale de la Biodiversité. Il y aura bien sûr, beaucoup de conférences, de débats de colloques de par le monde. Nous à Ittre, nous voulons être concrets.

Depuis trois ans au Service Travaux, j'ai imposé une diminution drastique de l'utilisation de pesticides et d'herbicides. Nous sommes passés de plus de 10.000 € de dépenses en 2006 à environ 3500 en 2009 soit une diminution de 2/3. Je souhaite continuer dans ce sens, ce n'est pas facile car, il y a de mauvaises habitudes et des mentalités à changer.

Une deuxième sera de partir de notre bief Robinson pour mettre en valeur la plus grande zone humide du Brabant wallon constitué des 3 biefs de l'ancien canal, du grand large de l'écluse n°5, des zones et prairies humides environnantes et d'en faire une reconnaissance légale auprès de la Région wallonne en tant que Zone Humide d'Intérêt biologique.

Ensuite, en collaboration avec le MET, de créer une Réserve Naturelle Communale ou Domaniale sur la rive gauche du canal, il s'agit d'une zone superbe située entre le Canal et la Sennette où l'on retrouve le martin pêcheur et une grande variété de plantes adaptées aux sols pauvres et secs mais aussi paradoxalement grâce à la présence de petites mares à une grande variété de batraciens.

Voilà encore plein de projets en vue.

> **Christian Fayt, Echevin de la ruralité**

A LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE...



Malgré le temps peu engageant, la distribution des arbres pour la Sainte-Catherine a connu un très beau succès.

Distribution un peu particulière puisque le but était de faire découvrir le sentier didactique du Parc Bauthier.

En plus du sentier didactique, des chalets accueillent des petites expositions ainsi que le château Bauthier sur les arbres remarquables du Brabant wallon et d'Ittre.

Nos nombreux citoyens ont ainsi pu apprécier la beauté du parc, les conseils donnés par le personnel communal et forestier, la documentation offerte pour chaque espèce.

Un grand merci à tous pour l'organisation de cette manifestation très sympathique et originale.

Rendez-vous, l'année prochaine à la salle polyvalente de Virginal.

> **Christian Fayt**

UN ARBRE-UN ENFANT

Ce dimanche 29 novembre, vingt cinq parents accompagnés pour certains des grands-parents, de parrains et marraines ou d'amis se sont donnés rendez-vous à la Forêt Domaniale des Nonnes et de Fauquez pour planter un chêne à l'occasion de la naissance de leur enfant.

Le tout premier diplôme de l'enfant a donc été remis par l'administration communale pour commémorer ce geste plein d'espoir dans l'avenir.»

En tout cas, nous ne pouvons que féliciter les parents qui ont affronté les bourrasques hivernales.

Félicitations à tous



APPEL PUBLIC : DUFERCO CLABECQ S.A. CREATION D'UN COMITE D'ACCOMPAGNEMENT

La poursuite de l'exploitation de la S.A. Dufferco Clabecq est conditionnée par la mise en place d'un Comité d'Accompagnement.

Dans ce cadre, le Collège communal organise la présente consultation publique destinée à désigner les quatre représentants de la population locale (deux pour Ittre et deux pour Tubize) qui siègeront au sein de ce Comité.

Cet appel est lancé à partir de ce 15 décembre 2009 et ce jusqu'au 15 janvier 2010.

Les candidatures doivent être adressés par écrit au Collège communal, 2, rue planchette à 1460 Ittre ou par mail à l'adresse info@ittre.be pour ce 15 janvier 2010 au plus tard. Elles doivent mentionner les noms, âges et domiciles des candidats.

Par le Collège,
P.PIERSON, Le Secrétaire communal
A.FRANCOIS, Le Bourgmestre

35^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CLI

Un anniversaire, c'est l'occasion des félicitations, des souvenirs et des vœux.

Comme échevin de la culture, j'adresse mes plus vives félicitations à tous ceux et toutes celles qui – depuis 35 ans – ont fait du C.L.I. ce qu'il est aujourd'hui : un lieu privilégié de culture, d'animation, d'appui à la vie associative, d'éducation permanente, d'intégration et de convivialité pour nombre de nos concitoyens.

Comme édile communal, je suis plein de reconnaissance pour tous ceux et toutes celles qui – comme permanents, comme volontaires comme bénévoles – consacrent avec talent et dévouement un temps précieux à concevoir, à mettre en place et à assurer le suivi des multiples invitations du C.L.I. enrichies d'année en année : l'édition du Petit Tram (n° 376), les saisons de spectacles, les ateliers, les expositions, les animations et j'en passe !

Enfin, à titre personnel, je me réjouis de vous voir – toujours si jeunes et si nombreux – impatients d'apprendre à faire toujours mieux, y compris dans l'art de la danse qui est comme chacun sait à l'expression corporelle ce que la méditation apporte à la spiritualité !

Un anniversaire, c'est aussi l'occasion d'évoquer des souvenirs, l'opportunité d'un regard sur le passé : il y a 35 ans, c'était en 1974.

- Ittre comptait 2 000 hectares de terre et 2 000 habitants : 1 habitant à l'hectare !! 35 ans plus tard, les communes fusionnées d'Ittre, Virginal et Haut-Ittre comptent 3 500 hectares et 6 300 habitants : presque le double d'habitants à l'hectare !
- En 1974, on parlait déjà de la route-express dénommée la « Transversale nord du Brabant wallon » destinée à relier l'échangeur de Haut-Ittre sur l'autoroute E10 au dédoublement de la nationale 8 à Quenast, via Tubize. Il paraît qu'on en reparle à nouveau !
- Et le 15 août 1974, on fêtait la 591^{ème} procession et ducasse de Notre Dame d'Ittre.

- En Belgique, c'était le Gouvernement chrétien libéral de Leo Tindemans qui, en avril, échouait dans ses négociations communautaires au château de Steenokkerzeel. Je vous le donne en mille, la raison de cet échec : la délimitation de la région bruxelloise : déjà il y a 35 ans !
- Le même mois d'avril voyait au Portugal la Révolution militaire des capitaines dite « des œillets » mettre fin à la dictature de SALAZAR et permettre le retour d'exil de Mario SOARES.
- Après le Portugal, c'était le peuple grec qui, le 24 juillet 1974, renversait, après 7 ans, la dictature des « colonels » et restaurait la démocratie sous la conduite de Constantin CARAMANLIS.
- Au mois d'août de la même année, le Président des Etats-Unis, Richard Nixon démissionnait – après deux années de lutte acharnée – suite au scandale du WATERGATE où il était impliqué dans la pose d'écoutes téléphoniques au siège du parti démocrate.
- Le 09 octobre 1974, à l'invitation du Président de la République française – Valéry GISCARD d'ESTAING – se tenait à PARIS la première réunion du Conseil européen des chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union européenne. Quid de VAN ROMPUY, le 19 novembre prochain ?

* * *

La même année ont disparu des personnalités marquantes de la Culture universelle : Vittorio de Sica, Darius Milhaud, Duke Ellington, Marcel Pagnol et David Oïstrakh.

Sont nées d'autres personnalités que leur talent a révélées depuis lors : Pénélope Cruz, Emma Schaplin, Marie Drucker ou Leonardo Di Caprio.

1974, c'est aussi la grande mode des pantalons « Pattes d'éléphants » !

* * *

Un anniversaire portant sur 35 ans d'existence et d'épanouissement, c'est enfin l'opportunité de formuler quelques vœux pour l'avenir.

Jean-Louis Escoyez en a déjà évoqué plusieurs.

Je n'en rajouterai qu'un faisant écho à mes propos lors de l'inauguration de l'Espace BAUTHIER et que j'ai encore réitéré dans un article récent du Bulletin communal.

Faire d'Ittre, le « Village du Théâtre » reste au cœur du projet culturel de la majorité communale.

Je me félicite que, dans ce contexte, le C.L.I. ait initié, en juin dernier, la constitution d'un conseil culturel qui a vocation non seulement à procéder à l'évaluation de l'activité du centre culturel mais aussi à définir les lignes de force d'un projet culturel qui pourrait – avec la participation de toutes les forces vives qui portent la culture dans notre commune – servir de référence au projet d'« Ittre, Village du Théâtre » quant à son objectif, ses moyens, les acquis et les initiatives nouvelles que ce projet suppose.

C'est là aussi que le C.L.I. peut apporter une pierre supplémentaire à la valorisation de la culture dans notre commune.

Proficiat au C.L.I., meilleurs vœux

Et que la fête continue !

> **Claude Debrulle, Echevin de la Culture.**



EXPRESSION POLITIQUE : ITTRE +

ILS N'ONT RIEN COMPRIS ! ET VOUS ?

« Nous vivons aujourd'hui une crise internationale, fondamentale et structurelle. Une crise internationale parce qu'elle frappe l'ensemble du monde. Une crise fondamentale parce que les mécanismes de l'économie de marché sont définitivement sapés par l'intrusion et l'omnipotence des groupes multinationaux. Une crise structurelle parce que le système économique dominant n'est plus en mesure de satisfaire les besoins privés et collectifs des habitants de toutes les parties du monde. Ce diagnostic très général ne doit évidemment pas nous détourner des problèmes de notre pays dont l'avenir économique, aujourd'hui, ne dépend plus des décisions prises par le pouvoir politique, ni de celles prises par les syndicats ou le patronat national. La Belgique est tributaire des orientations choisies par les groupes multinationaux qui contrôlent les secteurs les plus avancés de notre économie et la moitié de nos exportations. Il est temps d'endiguer l'offensive du patronat et des libéraux contre les acquis sociaux et plus particulièrement contre l'indexation des salaires.

En ce domaine aussi, nous serons intraitables. Il n'est pas pensable de demander aux travailleurs d'être la catégorie sociale qui paierait les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

En ce qui concerne la lutte contre le chômage, il est inadmissible que notre société s'arroge le droit de remplacer la dignité des travailleurs par une subvention et leur honneur d'homme par une allocation. Il est encore plus insupportable que certains laissent entendre que les chômeurs ne seraient pas désireux de travailler. Il faut n'avoir jamais été chômeur et même n'en avoir jamais côtoyés pour oser dire cela. Il faut être totalement étranger au monde du travail. »

Ces propos ne sont pas ceux d'Elio Di Rupo, en 2008, il faut les attribuer à André Cools et ont été prononcés à la Chambre en octobre 1975.

« Un an après la quasi-implosion du système financier, qu'observe-t-on ? Que les subprimes, ces fameux crédits immobiliers octroyés à des ménages financièrement fragiles, représentent à nouveau 20% des

prêts hypothécaires octroyés aux Etats-Unis. C'est la même proportion qu'en 2006. Que les mécanismes spéculatifs du type « carry trade » (emprunter dans une devise à faible taux pour replacer dans un actif censé rapporter plus) ont pris, aujourd'hui, une telle importance que Nouriel Roubini, économiste célèbre pour avoir prophétisé la débâcle financière de 2008 y va d'une nouvelle prophétie catastrophique. Que les fonds spéculatifs recommencent à attirer en masse les investisseurs ; le mois dernier, 10,2 milliards de dollars ont été investis dans ces véhicules toujours incontrôlés qui ont accentué la force de la crise financière...

Propos tenus par le journaliste Pierre Henri Thomas, spécialiste en économie et en finance, dans le journal « Le soir », ce Samedi 21 Novembre 2009.

> **Axel François**



**A l'aube de cette année 2010,
les Interêts Communaux vous souhaitent du fond du cœur
une belle et heureuse année.**

Notre souhait est de continuer d'être à votre écoute, toujours plus proches de vos attentes.

Nous sommes là pour vous, ne l'oubliez pas. N'hésitez pas à nous contacter.



Vos conseillers communaux

Jean-Paul Cayphas	0474/537315
Hélène de Schoutheete	0477/660040
Alain Detry	0474/458903
Marie-Jo Doumont	0475/736307
Suzanne Henry	0495/868121
Ferdinand Jolly	0475/701558
Daniel Vankerkove	0474/535901
Georgette Van Stichel	0477/261768

Vos conseillers CPAS

Laetitia Canu	0479/613495
Donatienne Jossart	067/844678
Marc Vienne	0475/892871

Nos représentants au sein des conseils consultatifs

Aînés :	Jacqueline Pratola Daniel Vankerkove	Affaires sociales : Georgette Van Stichel Marc Vienne
Mobilité réduite :	Gérard Moors Robert Vandriessche	Mobilité : Francine Haus Yvan Michel
Jeunesse :	Alain Detry Frédéric Devroede	Solidarité internationale : Christine Authom Ghislain Van Cutsem
Sports :	Suzanne Henry Thierry Wyns	Economie-Emploi : Nadine Sorel Ferdinand Jolly
CCATM :	Jean-Paul Cayphas	ALE : Thierry Wyns Jean-Paul Van Schepdael
Budget participatif :	Jacques Givron Jean-Paul Cayphas	



11 NOVEMBRE 2009



claquer dans les mains pour faire s'enfuir le cauchemar.

J'aurais tant voulu le faire !

Impossible, l'homme cet être infiniment complexe peut être, tour à tour, bon, généreux, héroïque puis, lâche, égoïste et cruel.

C'est pour exorciser tout cela, pour exorciser l'avenir que nous sommes là, rassemblés, toutes générations confondues et, pour faire en sorte, que la sagesse, cette inaccessible étoile, finisse un jour par triompher définitivement des faiblesses humaines.

> **Axel François, Bourgmestre**

Cette date correspond à quelques jours près au 20^{ème} anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Plus de 160 personnes sont mortes pour avoir tenté de le franchir dans la clandestinité. Leur sacrifice a-t-il influencé les événements puisque aujourd'hui, on circule tout à fait librement de Bonn à Leipzig ? Je ne sais pas...

Ce que je sais, par contre, c'est que nous avons une soif inaltérable de liberté, que cette liberté à un prix et qu'il y aura toujours des hommes qui accepteront de mourir pour elle.

Le mur, ce symbole de l'absurdité, était l'un des derniers vestiges qui nous rappelait qu'au cours du 20^{ème} siècle, deux guerres totalement insensées avaient ravagé le monde, l'Europe, des familles entières, faisant des millions de sans abris, de mutilés,

de morts, plongeant toute une partie de la planète dans la misère et la désolation.

Si nous nous retrouvons, chaque 11 novembre, autour d'une stèle, au pied d'un monument, d'un mausolée, c'est pour nous rappeler ces moments d'histoire qui sont, comme des doigts levés, pour nous rappeler la vigilance, nous exhorter à ne pas commettre, à nouveau, les mêmes erreurs.

Pourtant, les hommes continuent à s'entredéchirer aux quatre coins du monde.

J'ai vu à Sarajevo, en plein centre ville, un cimetière fait de centaine de tombes ornées de photos de jeunes gens, morts sans vraiment savoir pourquoi.

Moi, l'enseignant, devant ces visages d'adolescents souriants, je ne pouvais m'empêcher de m'imaginer dans une cour d'école... et qu'il suffisait de



LES ENFANTS DE TCHERNOBYL UN BEL EXEMPLE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Ce dimanche 15 novembre, dans la belle salle du Palais de Plume, mise gracieusement à notre disposition par Madame ROEMAT, l'ASBL A.R.R.E.T. (Accueil, Reconnaissance et Renouveau pour les Enfants de Tchernobyl) nous a invités à poser un geste de solidarité humanitaire en faveur de la promotion de la santé et de l'accueil des enfants victimes de la catastrophe nucléaire de TCHERNOBYL.

Nous avons été largement gratifiés de notre générosité grâce au spectacle de danses folkloriques du groupe biélorusse KOUKOUTCHEKA : un groupe de jeunes gens pratiquant avec talent la danse et le chant. Du folklore diversifié : russe, ukrainien, biélorusse, tzigane ou cosaque. Des costumes très beaux et très colorés. Beaucoup d'émotion, de joie, de nostalgie et de patriotisme !

Nous ne pouvons qu'encourager cette jeunesse à persévérer dans son art et espérer qu'elle sera en mesure de favoriser la démocratie, le développement et le respect des droits des personnes dans un pays indépendant qui souffre encore aujourd'hui de lourdes séquelles d'un régime soviétique aboli depuis 20 ans !

Et justement, à propos d'anniversaire, l'Europe, en particulier...

L'Europe, en particulier, a fêté il y a quelques jours, le 20^{ème} anniversaire de la chute du mur de Berlin. Et c'est très bien !

Cependant, il y a un autre anniversaire que notre continent s'efforce semble-il d'oublier : c'est celui du 26 avril 1986 : il y a 23 ans et demi !

Cette nuit-là, c'est produit le plus grave accident nucléaire qu'ait connu notre planète.

Dans la centrale LENINE de TCHERNOBYL en Ukraine, les 1.200 tonnes de béton recouvrant le réacteur ont été projetées dans l'air ; elles sont retombées de biais sur le cœur du réacteur qui, sous le choc, s'est fracturé.

En quelques heures, d'importants rayonnements radioactifs frappent l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie touchant plus de 7 millions d'habitants. En tout état de cause, 250 mille personnes sont évacuées.

Les rapports officiels font état de 50 morts directement attribuables à l'accident et de 4.000 morts supplémentaires dans les populations les plus exposées aux rayonnements. Les évaluations des organisations gouvernementales donnent des chiffres beaucoup plus élevés.

Aujourd'hui encore le réacteur sous sarcophage est une menace permanente : il peut s'effondrer alors qu'il abrite toujours 100 kg de plutonium capable de contaminer des dizaines de millions de personnes.

Aujourd'hui encore, des enfants souffrent des séquelles de ce terrible accident, en particulier en raison de l'alimentation toujours contaminée dont ils sont tributaires.

C'est dans ce contexte, que des personnes de bonne volonté – comme M. et M^{me} Yves et Mirielle HENDERYCKX-DECRE – se sont bénévolement mobilisées depuis de nombreuses années pour promouvoir l'amélioration de la santé de ces enfants et d'organiser leur accueil dans des familles belges pendant les vacances.

Il appartient au Collège communal d'honorer cet engagement et, à cet effet, de leur conférer – après, pour son engagement politique, la Birmane Aung San Suu Kyi, pour son œuvre théâtrale, Leonil Mc Cormick et pour son talent musical, Lorenzo Gatto – le titre de citoyen et citoyenne d'honneur de notre commune.

> **Claude Debrulle, Echevin de la Solidarité**



GARDES MÉDICALES

Dès à présent, pour consulter les médecins de garde, il vous suffit de composer le numéro unique : **065/31 2000**

CROIX JAUNE ET BLANCHE

Service de garde assuré en continu
Ittre 02/390 08 58

INFIDI Groupe d'infirmières (ers) de soins à domicile de Ittre Appelable 7j/7 au 0476/31 41 73 - www.infidi.be

A.S.D. : 02/366.10.60 infirmières agréées I.N.A.M.I. Rue de la Station, 13 à 1440 Braine-le-Château

GARDES DENTISTES en cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, faire le 100.

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez former le **0900/10 500**
ou surfer sur www.pharmacie.be

Le Conseil consultatif des Aînés et le Bourgmestre de la Commune d'Ittre

ont le plaisir de vous inviter au magnifique spectacle de cabaret (danses et chansons)

LE 16 DÉCEMBRE 2009 À PARTIR DE 17H
À LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

Infos et réservations :

Administration communale d'Ittre
Rue Planchette, 2 à 1460 Ittre
tél.: 067/79 43 43 - 0478/ 22 46 11
e-mail : a.antuna@ittre.be

P.A.F. : 3 €

UNIQUEMENT sur réservation

Talon réponse à renvoyer à l'Administration communale d'Ittre

Nom :

Adresse :

Tél./gsm : E-mail :

Nombre de places :

QUALITÉ DE L'AIR À PROXIMITÉ DE L'INCINÉRATEUR DE L'IBW

RESUME DU RAPPORT EFFECTUE PAR L'ISSEP (le 18 août 2009)

1. Circonstances des expériences menées sur la qualité de l'air.

- Mesures des particules fines en suspension dans l'air, les fractions PM10 et PM 2,5.
- Mesures des métaux lourds fraction PM10.
- Période de mesures : du 21/05/2009 au 03/06/2009.
- Choix par l'IBW des deux stations de mesures.

Rue de Samme 17 à plus d'un km au sud ouest de l'incinérateur.

Rue du Masy, 24 à plus de 2km au sud est de l'incinérateur.

Les vents ont soufflé principalement des secteurs nord ouest et nord est, les deux stations de mesures ont donc été sous l'influence des émissions atmosphériques de l'incinérateur durant la campagne de mesures.

2. Résultats des mesures de particules fines PM10 et PM 2,5 et métaux lourds fraction PM10.

La conclusion du rapport à partir des mesures est la suivante :

PM10 :

La valeur limite annuelle (législation européenne) de 40µg/m³ Serait respectée.

La valeur limite journalière est de 50µg/m³, par rapport à cette valeur les 35 dépassements annuels permis par la directive européenne ne seraient pas dépassés.

La valeur guide annuelle de l'OMS des PM10 est de 20µg/m³, la valeur guide journalière est de 50 µg/m³. Ces deux valeurs sont respectées.

Remarque : la législation européenne précise que seule une série annuelle de données permet de mesurer de manière formelle les valeurs annuelles. Néanmoins, une extrapolation linéaire permet de noter qu'elle seraient respectées pour l'ensemble des stations mentionnées dans ce rapport.

PM 2,5 :

La valeur limite annuelle de la directive pour les PM 2,5 est de 25 µg/m³ et est respectée.

La valeur guide journalière PM 2,5 de l'OMS est de 25 µg/m³, a ne pas dépasser 3 jours par an et est respectée. La valeur guide annuelle PM 2,5 de l'OMS est de 10 µg/m³, elle n'est pas respectée à la station de la rue du Masy : la valeur moyenne mesurée des PM2,5 est de 12µg/m³.

LES MÉTAUX LOURDS ASSOCIÉS AUX PARTICULES PM10

Pour évaluer le respect formel des valeurs guides chiffrées de l'OMS, la valeur limite et les valeurs cibles des Directives européennes, il faudrait se baser sur une série annuelle de données.

Une extrapolation linéaire des données permet néanmoins de noter que toutes ces valeurs seraient largement respectées.

Il faut souligner en conclusion que les conditions météorologiques ont une influence sur les concentrations de particules fines mesurées dans l'air ambiant. Quinze jours d'observation ne permettent pas de rencontrer des conditions météorologiques aussi diverses que pour un an d'observation.

* ISSEP : Institut Scientifique du service public

* IBW : Intercommunale du Brabant Wallon

* OMS : organisation mondiale pour la santé

* Valeur Limite annuelle (législation européenne) : la moyenne des valeurs annuelles sur un an à respecter.

* Valeur limite journalière (législation européenne) : valeur à ne pas dépasser plus de 35 fois sur l'année.

* Valeur guide annuelle de l'OMS : la moyenne des valeurs annuelles sur un an à respecter.

* Valeur guide journalière de l'OMS : valeur à ne pas dépasser 3 fois sur l'année.

Prochain Conseil Communal

**LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2009 À
19H, SALLE DES MARIAGES - GRAND
PLACE ITTRE**

NAISSANCES

BROCAL BAPTISTE : né à Braine-l'Alleud, le 12 octobre 2009

OUADI SHELBY : née à Braine-l'Alleud, le 22 octobre 2009

CORSTIAENS LAURLINE : née à Anderlecht, le 4 novembre 2009

ELAERTS JADE : née à Braine-l'Alleud, le 5 novembre 2009

MOENS PHILIPPINE : née à Anderlecht, le 12 novembre 2009

LOHISSE CLARA : née à Braine-l'Alleud, le 15 novembre 2009

MARIAGES

**TONDEUR-BLASE FRÉDÉRIC ET
BELLESE SANDRA** : le 14/11/2009

DÉCÈS

VEILLESSE NELLY : décédée à Braine-l'Alleud, le 29/10/2009

SCRIBE RENÉE : décédée à Ittre, le 6/11/2009

CHRISTIAENS JACQUELINE : décédée à Ittre, le 9/11/2009

CARPENTIER MARCELLE : décédée à Hal, le 19/11/2009

DEMARET MARIE : décédée à Braine-l'Alleud, le 20/11/2009



> Marie-Claire Godeau-Bougard,
Officier de l'Etat-civil

COLIS AUX AÎNÉS

Comme chaque année, l'Administration Communale d'Ittre procèdera à la distribution de colis de Noël. Celle-ci aura lieu dans les salles communales :

ITTRE : le jeudi 17 décembre 2009 de 8h30 à 12h - Salle Planchette

HAUT-ITTRE : le jeudi 17 décembre 2009 de 13h30 à 15h - Salle Les Hauts du Ry Ternel

VIRGINAL : le vendredi 18 décembre 2009 de 9h à 12h - Salle Polyvalente

En vue d'éviter tous problèmes lors de la distribution, les habitants de l'entité répondant aux critères suivants seront autorisés à retirer leur colis :

- Les personnes ayant atteint l'âge de 60 ans pour les dames et 65 pour les messieurs.
- Les personnes porteuses de handicap ou invalides dès 66% sur présentation préalable au Service Population, d'un document attestant leur handicap (à REMETTRE pour le 15 décembre 2009, date limite).

Conscients des difficultés de déplacement de certaines personnes, la possibilité leur est offerte de faire enlever leur colis par une tierce personne, moyennant une autorisation écrite signée de leur main, ainsi que la présentation de la carte d'identité de l'ayant droit.

Sur invitation de notre CPAS, les personnes les plus démunies seront également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Toute personne désireuse de faire don de son colis à une œuvre de la commune, est priée d'en avvertir le Collège par écrit, lequel fera le nécessaire afin de répondre aux souhaits émis.

L'Administration Communale d'Ittre vous présente à toutes et tous, ses souhaits de Joyeux Noël et ses meilleurs vœux de bonheur, santé et félicité pour l'an 2010.

Pour le Collège :
Le Secrétaire Communal, P. Pierson
L'Echevin déléguée, M-C Godeau-Bougard
Le Bourgmestre, A. François

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Nous sommes à la recherche d'instituteurs et de professeurs pour renforcer l'équipe qui s'occupe de l'étude dirigée dans nos écoles communales et de celle qui opère dans le cadre du « Soutien à la réussite scolaire ».

Si vous disposez de quelques heures, veuillez prendre contact avec **Frédérique Joris** au 067/79 43 38 ou f.joris@ittre.be

Pour nos enfants, merci d'avance.

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Delphine Delattre d'Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**